Avec le **Programme d'Accompagnement Territorial des Entreprises (PAcTE)**, la Communauté de Communes Sud-Hérault donne un élan et une cohérence à son offre d'accompagnement à destination des entreprises du territoire.

En synergie avec la Région Occitanie et la CCI de l'Hérault, il se décline en trois dispositifs complémentaires : **PAcTE Immo, PAcTE Formation et PAcTE Commerce**.

Avec **PAcTE Immo** et **PAcTE Formation**, nous soutenons les entreprises dans leurs projets de développement : immobilier, développement des compétences, optimisation de la gestion…

Avec **PAcTE Commerce**, nous accompagnons les commerces de proximité dans l'amélioration de leur fonctionnement, de l'accueil des clients…

Ces dispositifs traduisent l'engagement fort de notre collectivité aux côtés des entreprises pour un développement économique local, vecteur d'emplois de proximité et de qualité.

Pour que Sud-Hérault soit un territoire d'épanouissement, un territoire d'avenir… un Territoire d'Ambitions !

Pierre POLARD 1er vice-président de la communauté de communes, délégué au développement économique

La communauté de communes s'engage pour le développement économique du territoire

COMMENT **BENEFICIER DE CES AIDES ?**

Pour toute demande, contactez le service économie de la communauté de communes :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD-HERAULT
SERVICE ECONOMIE
1 Allée du Languedoc 34620 Puisserguier
04 67 93 89 57
a.bancal@cc-sud-herault.fr
www.cc-sud-herault.fr > rubrique économie

Le territoire

Et en plus …

BESOIN D'UN **FINANCEMENT ?**

Contactez Initiative Béziers Ouest Hérault pour des prêts à 0% et des solutions de financement pour votre projet de création ou de reprise.

www. IBOH.fr – contact@iboh.fr

LES AIDES DE **LA REGION OCCITANIE :**

Retrouvez également toutes les aides de la Région Occitanie en faveur des entreprises sur :
www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets

Et tous les services de l'agence régionale de développement économique AD'OCC sur :
www.agence-adocc.com

Sud Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PAcTE Sud-Hérault 2019/2020

Programme d'Accompagnement Territorial aux Entreprises

PAcTE**IMMO**
PAcTE**FORMATION**
PAcTE**COMMERCE**

PAcTE IMMO

POUR QUI ?

Toute entreprise implantée en Sud-Hérault ayant un projet immobilier : construction, agrandissement ou rénovation.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le « **PAcTE IMMO** » est un dispositif de la communauté de communes pour aider financièrement les entreprises dans leurs projets immobiliers.

Entreprises éligibles : TPE/PME implantées au sein de la communauté de communes Sud-Hérault

Dépenses éligibles : Les opérations d'un montant minimum de 40 000€ HT relevant de :

- La construction, l'extension, la réhabilitation d'un bâti
- Les honoraires liés à la conduite du projet.

Montant de l'aide : jusqu'à 6000€ par entreprise, dans la limite de l'enveloppe disponible.

Important : pour les projets les plus conséquents, l'aide attribuée par la communauté de communes pourra débloquer une participation de la Région, pour un financement pouvant aller jusqu'à 20% du coût total du projet.

Règlement de l'aide et informations sur : cc-sud-herault.fr/pacte-immo

PAcTE FORMATION

POUR QUI ?

Toute entreprise implantée en Sud-Hérault ayant des besoins en formation ou désireuse d'échanger sur des sujets d'actualité.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le « **PAcTE FORMATION** » c'est l'organisation régulière de temps d'apprentissage, d'échanges et de rencontres entre professionnels, à l'initiative de la communauté de communes et de l'Office de Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian.

Au programme

Des réunions d'information organisées autour de l'intervention d'experts sur des sujets variés.

Des formations de un à plusieurs jours valorisables dans votre parcours professionnel.

Des ateliers pratiques (cours d'anglais, ateliers numériques...).

Ces RDV sont autant d'occasions de rencontrer les autres professionnels de Sud-Hérault !

Un besoin en formation particulier ? Un sujet qui vous intéresserait ? N'hésitez pas à nous le faire savoir...

Retrouver les dates des prochaines rencontres sur cc-sud-herault.fr/pacte-formation et sur tourismecanaldumidi.fr/Espace-pro

PAcTE COMMERCE

POUR QUI ?

Tout commerce implanté en Sud-Hérault souhaitant accroitre son attractivité

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le « **PAcTE COMMERCE** » est une aide de la communauté de communes aux commerçants visant à leur faciliter l'accès au dispositif **Préférence Commerce**, développé par la CCI.

Un accompagnement en 2 temps :

1. Moyennant une participation de 60€ complétée par une participation identique de la communauté de communes, bénéficiez d'un **audit complet** de votre commerce, d'un **accompagnement individualisé** par un agent de la CCI et de l'élaboration d'un **plan d'actions** pour vous aider à améliorer votre activité.

2. Après cette période d'accompagnement, un client mystère vient visiter votre boutique. Si elle répond aux critères de qualité, vous recevrez gratuitement le **label Préférence Commerce** et bénéficierez d'une communication privilégiée.

Info et inscriptions : cc-sud-herault.fr/pacte-commerce

Mené en partenariat avec : CCI HÉRAULT — PRÉFÉRENCE COMMERCE